



SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ
RÉGION DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ DE L'OUEST
CONCESSION DE LA DISTRIBUTION CHLEF
DIVISION ADMINISTRATION MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 15/2020/SADEG-RDO-CD-CH /DAM/ER

SADEG/RDO, Concession de la Distribution Chlef, lance un avis d'appel d'offres à la concurrence national ouvert, pour :

RÉALISATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DE DISTRIBUTION DU PROGRAMME QUINQUENNAL 2010-2014 «PREMIÈRE & DEUXIÈME TRANCHE»

Cet avis d'appel d'offres à la concurrence nationale est ouvert aux entreprises exerçant dans le domaine des travaux de réalisation des réseaux Électriques de distribution.

Les affaires à réaliser sont mentionnées dans le cahier des charges.

Tout Soumissionnaire, intéressé par le présent avis, retirera le dossier de cahier des charges contre la remise d'un ordre de virement bancaire :

BNA N° 001-000-275-300-300-700-71. RUE IBN BADIS libellé au nom de **Concession de la Distribution Chlef**. D'un montant de **5000,00 DA (Cinq Mille Dinars Algériens)**.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires sur le dossier d'appel d'offres auprès de la Concession de Distribution Chlef. à l'adresse indiquée ci-dessous.

CONCESSION DE LA DISTRIBUTION CHLEF. HAY EL HOURIA EX LA FERME – CHLEF

RDO, Concession de la Distribution Chlef. Invite par le présent appel d'offres les candidats, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la réalisation des travaux clé en main de réseaux de distribution électricité : Aériens (ER), postes et branchements.

Les soumissionnaires doivent soumettre les offres techniques et commerciales dans des enveloppes distinctes, accompagnées des documents administratifs et réglementaires s'y rapportant exigés dans le cahier des charges.

L'enveloppe extérieure ne doit comporter aucun signe distinctif autre que la mention :

CONCESSION DE LA DISTRIBUTION CHLEF. AVIS D'APPEL D'OFFRES N°15/2020/SADEG-RDO-CD-CH /DAM/ER PROGRAMME QUINQUENNAL ELECTRICITÉ 2010-2014 DEUXIÈME TRANCHE OFFRE TECHNIQUE OU COMMERCIALE A NE PAS OUVRIR.

Les offres doivent être déposées en mains propres au secrétariat de la Commission d'Ouverture des Plis (COP), séance tenante le **14/09/2020 à 10H**.

Les offres seront ouvertes en séance publique par la Commission d'Ouverture des Plis (COP), Le **14/09/2020 à 10H**. À l'adresse suivante :

CONCESSION DE LA DISTRIBUTION CHLEF. HAY EL HOURIA EX LA FERME – CHLEF.

Les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés sont invités à assister à l'ouverture des plis qui se fera **en une seule phase technico-commerciale** Conformément à l'article 67 page 35 Décision 431/PDG/Du 02/05/2016 :

Une première étape d'évaluation technique pour examiner les capacités de réalisation des soumissionnaires et leur présélection.

Une deuxième étape d'évaluation financière où les soumissionnaires retenus à l'issue de l'Évaluation Technique seront invités à soumettre leurs offres commerciales

Tout soumissionnaire devra présenter avec son Offre technique une Garantie Bancaire de Soumission, d'un montant de **100 000,00 DA par lot (cent mille dinars algériens)**.

Cette garantie devra être établie au profit **SADEG/RDO, Concession de la Distribution Chlef**

Les Sociétés du groupe Sonelgaz sont dispensées de la remise de la garantie de soumission.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **Cent quatre vingt (180) jours** à compter de la date d'ouverture des offres techniques.

suite ...

... suite

1793 056 00

La répartition des consistances physiques par programme est donnée ci-après :

	Désignation des ouvrages étudiant			CONSISTANCE PHYSIQUE PAR OUVRAGE							OBS
	Libilié de l'ouvrage	tranche	nbre	MTA (KMA)	BTA 3X35 (KMA)	BTA 3X70 (KMA)	MT/BT	IACM	POSTE ACC 160 KVA	BRTS	
OUED GOUSSINE	EXT OULED SIDI ALI	1	1	1.8	0	1	2.8	1	1	15	
LOT 01			1	1.8	0	1	2.8	1	1	15	
AIN MERAINE	EXT OULED AIN NASS	2	1	0.156	0	1.5	1.656	1	1	35	2 ^{eme} fuseau 3 X 70 (50ML)
	EXT BOUREBBAH	2	1	0	0	1.2	1.2	0	0	30	
	EXT OULES LAID	2	1	0	0	0.3	0.3	0	0	15	
AIN MERAINE	EXT OULED BEN AICHA	2	1	0	0	1.3	1.3	0	0	30	
HERANFA	EXT GUENTRA ZERGUA	2	1	0.6	1.106	1	2.706	1	1	43	
LOT 02				0.3	0	2.4	2.7	1	1	81	

1793 087 00



SPE
SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE PRODUCTION DE L'ÉLECTRICITÉ
POLE PRODUCTION TV/TG OUEST
UNITE HMN3

AVIS DE RÉSILIATION DU MARCHÉ SUITE AUX DÉFAILLANCES D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS

MARCHÉ N° 03/2019/SPE/PPO/HMN3 DU 03/10/2019.

- 3^{ème} Mise en demeure notifiée le **09/08/2020**
- Avis de mise en demeure paru sur le **BAOSEM N° 1787** du **13/08/2020**

A L'Attention du Cocontractant : **EURL RAYANE**
Adresse : **Groupe industriel SIDER – CHAIBA-BP 50 SIDI AMAR ANNABA.**

Conformément à la troisième (3^{ème}) mise en demeure notifiée le **09/08/2020** par note **1283 SPE/PPO/HMN3** et parue sur le **BAOSEM N° 1787** du **13/08/2020** et en application de l'article N°18 (Résiliation) du marché **N°03 /2019 SPE/ PPO/HMN3**. Le client **SPE/PPO /HMN3** informe le prestataire de la **résiliation** du marché aux torts exclusifs de **Eurl Rayane** après constat des faits suivants :

Eurl Rayane ne s'est pas conformé à ses obligations contractuelles substantielles et n'a pas pris de mesures adéquates pour y remédier après la mise en demeure écrite notifiée par **SPE/PPO/HMN3**.

Le maximum des pénalités a été atteint et le retard persiste toujours.

Les prestations réalisées et les fournitures utilisées sont de qualité nettement insuffisante

Aussi, en application de l'article 18 du contrat, le Client est en droit de demander des dommages et intérêts au Prestataire pour préjudice subi en raison de cette défaillance.